

360°

PARENTS D'ÉLÈVES, CONSOMMATEURS OU ACTEURS ?

ILLUSTRATIONS ANNA PARINI

Éviter la caricature tout en étant lucides. De nombreuses tensions traversent l'école et assombrissent les relations entre les parents et les enseignants. Peut-on toutefois parler de dérives consuméristes et de défiance généralisée ? Les parents ne perçoivent-ils l'école que comme le tremplin qui mènera leur enfant vers la réussite, sans se soucier des autres ? La récente enquête que l'Apel a confiée à l'Institut de sondage Ipsos et qui mesure l'opinion des parents d'élèves sur l'enseignement catholique tend à démontrer qu'ils ne sont pas que consommateurs. Les parents insistent sur la nécessaire coopération qui doit s'établir entre eux et l'école. Un souhait prometteur. Dans une société, où le manque de confiance menace l'équilibre des jeunes et de leurs familles, il est essentiel de définir le cadre et la nature de cette coopération, pour éduquer ensemble, nos enfants, les adultes de demain.



96 %
des parents considèrent
qu'ils sont les
premiers éducateurs
de leurs enfants.

76 %
oui tout à fait
20 %
oui plutôt

92 %
des parents pensent
que parents et école doivent
coopérer étroitement
pour l'éducation des enfants.

56 %
oui tout à fait
36 %
oui plutôt

92 %
des parents jugent que
leur implication dans la scolarité
de leurs enfants est
la principale clé de réussite.

53 %
oui tout à fait
39 %
oui plutôt

11%
des parents estiment
qu'ils n'ont pas un rôle important
à jouer à l'école.

Source : Ipsos/Apel, Opinion des parents d'élèves sur l'école privée catholique, septembre 2023. Enquête menée auprès de parents d'élèves, ayant au moins un enfant scolarisé, dans l'enseignement catholique.



UNE JUSTE PLACE POUR CHACUN

La réussite des élèves dépend de la bonne entente entre les parents et les enseignants.

PAR SYLVIE BOCQUET

LES INJONCTIONS multiples que reçoivent sans cesse parents et enseignants sont autant d'obstacles à un dialogue serein entre l'établissement et les familles. « *Tout a changé*, souligne Benoit Skouratko, chargé de mission au pôle éducation du Secrétariat général de l'enseignement catholique, *les modèles familiaux, la place de l'enfant à l'école, le statut des enseignants, le tout, dans un climat de grande défiance sociétale.* » Parents consommateurs et enseignants donneurs de leçons sont renvoyés dos à dos sans autre forme de procès.

Retour 30 ans en arrière, lorsque cette notion de parents consommateurs voit le jour. Claude Lelièvre, historien de l'éducation, rappelle les résultats de l'enquête, menée en 1994, par Gabriel Langouët et Alain Léger, sociologues, qui révélait pour la première fois la tendance au zapping scolaire entre l'enseignement public et l'enseignement privé. À cette époque, 40 % des familles inscrivent leurs enfants, dans le public ou dans le privé, selon les aléas des parcours scolaires. 7 % des élèves de terminale avaient été scolarisés dans l'enseignement privé, depuis le début de leur scolarité. Et 40 % avaient eu une scolarité mixte. Une tendance qui s'est aujourd'hui amplifiée. « *Il est plus facile de changer d'école que de changer l'école*, ironise Claude Lelièvre. *Les écoles ne sont plus des institutions mais des structures offertes aux desideratas des parents, témoins de l'individualisme des familles qui placent leur enfant au centre.* »

Guillaume Prévost, délégué général du Think Tank VersLeHaut, s'interroge sur les conséquences de cette dérive. « *Les enfants, dans tous les milieux sociaux, portent aujourd'hui le poids des angoisses et des frustrations de leurs parents. Il existe parallèlement une tentation, au sein de l'école et des dispositifs publics de s'affranchir des parents. Or, il faut les inclure dans l'école,*

qui est un lieu de vie et de démocratie. L'enfant ne peut pas grandir au milieu d'un archipel d'autorités qui ne se parlent pas. »

APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Comment chacun peut-il trouver sa juste place, dans un climat de confiance ? Catherine Becchetti Bizot, médiatrice de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, reconnaît que la tonalité générale des saisines qu'elle reçoit est marquée de plus en plus par l'anxiété des parents, leur volonté de comprendre chaque décision qui touche leur enfant et leur déception de ne pas y avoir été associés. Cela concerne aussi bien les sanctions et les convocations à un conseil de discipline pour lequel ils n'étaient pas avertis, que les évaluations ou les choix d'orientation. « *Les règles doivent être clairement posées en amont, afin de prévenir l'agressivité et le conflit, et qu'un dialogue régulier puisse s'instaurer autour du trajet individuel de l'enfant, tout en l'inscrivant dans un cadre collectif* », indique-t-elle.



tion des réseaux numériques ne pourra jamais remplacer des moments de communication en face à face. » Selon la médiatrice : « *Donner une place aux parents ne signifie pas qu'ils envahissent l'école, mais que ceux-ci soient associés, aux côtés des enseignants, à des projets communs concrets. Les particularités de chacun sont ainsi reconnues, tout en respectant les règles de la communauté éducative.* »

FAIRE COMMUNAUTÉ

À Saint-Louis de La Guillotière, à Lyon, un conseil des partenaires a été mis en place. Il réunit, une fois par trimestre, avant le conseil de classe, 5 à 6 enseignants et autant de parents d'élèves de 4^e et de 3^e, qui échangent leurs idées sur des sujets communs, comme l'usage du téléphone portable, par exemple.

Pour Catherine Hurtig Delattre, chargée d'études à l'ENS Lyon, quatre objectifs doivent être atteints pour faciliter une relation apaisée entre l'école et les parents, même lorsque les situations sont difficiles : accueillir pour construire la confiance, informer en prenant le temps d'expliquer, en particulier sur les sujets sensibles comme l'orientation, dialoguer pour mieux accompagner

l'enfant, lors d'entretiens individuels systématiques avec les parents, et impliquer, sous forme de participations conviviales, ou culturelles.

L'enseignement catholique n'a pas attendu le Bulletin officiel de 2013, qui propose de renforcer la coopération avec les parents, pour proposer aux familles une éducation partagée. L'intention est affirmée dans ses statuts et dans chaque projet éducatif au moment de l'inscription

de l'enfant dans l'établissement. Au sein d'une communauté éducative qui a vu le jour en 1967, au congrès national de l'Apel et qui regroupe parents, élèves, chef d'établissement, enseignants...

Accueillir les enfants tels qu'ils sont et les aider à grandir. Un engagement essentiel de l'enseignement catholique, qui ne peut être tenu sans la collaboration des parents. La promesse de la victoire de la confiance sur la défiance et du repli sur soi. ☺

ZOOM

L'AVIS DE L'OCDE

Sans avoir l'intention de remplacer les enseignants, les parents, par leur comportement et leur implication dès la première année d'école primaire, aident leurs enfants à réussir leur scolarité future, selon les récentes études Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Cette aide peut prendre différentes formes : lire un livre chaque soir ou une ou deux fois par semaine, prendre le temps de parler avec son enfant, faire un lien entre l'enseignement des mathématiques et leur application dans la vie quotidienne.

Un dialogue, qui demande du temps, à contrecourant de l'immédiateté dominante et d'une communication parfois invasive. « *La communication directe avec les parents, via les ENT, s'est accélérée, pendant et après le Covid*, témoigne Marie-Agnès Le Corvic, responsable pédagogique, à l'IFP de Lille. *Les parents attendent des réponses instantanées et les enseignants se sentent obligés de répondre, parfois en dehors de leurs heures de travail. Un rééquilibrage est nécessaire. La multiplica-*

LA CHARTE ÉDUCATIVE DE CONFIANCE UNE CHANCE À SAISIR

➔ **Permettre aux parents** d'être des acteurs engagés et non des usagers passifs, telle est l'ambition de la charte éducative de confiance, qui a été l'une des propositions fortes du congrès organisé par l'Apel, en 2014, à Strasbourg, sur le métier de parents. Diffusée en 2015, elle a été réalisée par un groupe de travail représentant la communauté éducative.

➔ **La charte éducative de confiance est conçue** comme une introduction aux différents textes proposés au moment de l'inscription : le projet éducatif, le projet d'établissement, le règlement intérieur.

➔ **Le rôle de chacun**, au sein d'une communauté éducative unie pour le bien de chaque enfant, est précisé. Outil concret, elle définit les responsabilités de chacun et les conditions nécessaires de cette collaboration en favorisant les temps de rencontres et d'échanges : accueil personnalisé, mise en place de temps et de lieux de concertation, informations régulières sur l'évolution du système éducatif...

➔ **Chaque établissement** est autonome et peut l'adapter en fonction de son projet pédagogique.

➔ **Cette charte** est plus que jamais d'actualité, dans un contexte où les relations entre les parents et les équipes éducatives sont parfois compliquées. La relation de confiance a valeur d'exemplarité pour les jeunes.

NOUER UN DIALOGUE APAISÉ

Comment trouver la bonne distance, s'impliquer sans empiéter ? Comment entamer un dialogue constructif avec l'équipe enseignante ? À chaque situation, une solution.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE ALMÉRARS

J'AI PAYÉ

« J'ai payé pour offrir à mon enfant la meilleure scolarité. J'attends de l'établissement qu'il le fasse réussir. »

L'AVIS DE VINCENT GOUTINES

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL DE L'APEL

Le parent a une responsabilité éducative. Celle de faire grandir et d'accompagner son enfant pour qu'il devienne une femme ou un homme « debout ». Les parents ne peuvent pas se dédouaner de cette mission et la transférer à quelqu'un d'autre. Ils la partagent évidemment avec de nombreux acteurs, comme les enseignants, par exemple, mais la responsabilité première incombe aux parents. Si les parents choisissent

une école en fonction de son projet, et puisqu'ils partagent une responsabilité éducative, alors ils sont, de fait, forcément acteurs et travaillent en collaboration avec l'équipe éducative. On ne peut pas déléguer sa mission éducative, sous prétexte que l'on paye pour la scolarité de son enfant. Nous n'achetons pas une prestation à l'école.



360°

→ Parents d'élèves, consommateurs ou acteurs ?

TROP PRÉSENTS

« Préparer ses enfants à être élèves... Ça veut dire quoi ? »

L'AVIS DE CAROLINE EL JANATI

CHEF D'ÉTABLISSEMENT, LYCÉE/CAMPUS TALENSAC,

NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE)

Ce n'est effectivement pas une évidence pour les parents de comprendre ce qu'on attend d'eux. Plus qu'une préparation à l'école, leur rôle est de préparer leurs enfants à la vie en société. Ils confient ce qu'ils ont de plus précieux, leur enfant, à l'équipe enseignante. Ils sont donc partie prenante d'un projet qu'ils ont choisi. Ce partenariat peut s'établir sur une relation de confiance qui se nourrit avec le temps. J'entends parfois des collègues enseignants reprocher aux parents d'être trop présents, mais je ne suis pas d'accord avec cela. Car mieux l'équipe enseignante entend les parents, mieux ces derniers comprendront l'école.

SE COMPRENDRE

« Les conseils des professeurs de mes enfants sont éloignés de la réalité. J'ai l'impression de ne pas les comprendre. »

L'AVIS DE FRANÇOISE N'DIAVE-FEUERSTOSS

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION ÉCOLE ET FAMILLE

Les conseils des professeurs sont parfois décalés, car les parents et les enseignants n'ont pas les mêmes connaissances, ni les mêmes attentes ou ce que j'appelle « idéaux ». D'un côté, il y a le parent qui souhaite que son enfant s'épanouisse à l'école ou s'y amuse, ou celui pour qui l'école est l'endroit où l'enfant va construire son capital diplôme pour réussir dans la vie. De l'autre, il y a les enseignants qui, en tant que professionnels, attendent des

élèves qu'ils soient autonomes, qu'ils apprennent et apprécient de travailler pour eux-mêmes. Il est donc important que chacun comprenne les attendus de l'autre, et sache que chacun fait son maximum. Les parents ne doivent pas hésiter à expliquer une situation familiale particulière ou une caractéristique de leur enfant. Pour aider les parents qui auraient des difficultés à dialoguer avec l'équipe enseignante, je conseille aux Apel d'établissement de proposer aux parents de se réunir en petits groupes pour discuter et, si nécessaire, de porter ensemble un message ou un sujet auprès d'un enseignant.



L'APEL EST UN RELAIS

« Je pense qu'il faut faire confiance aux enseignants et que nous, parents, n'avons pas notre place à l'école. »

L'AVIS DE LAURE COQUELET

MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DE L'APEL

Bien au contraire. Les parents font partie de la communauté éducative et, à ce titre, ils ont toute leur place au sein de l'école. Une juste place à respecter, mais qui est tout à fait légitime. Si certains parents se sentent en difficulté dans leur relation avec l'institution école et les enseignants, nous, parents de l'Apel, sommes là pour faire le relais. C'est notre rôle.

Dans le collège de mes enfants, l'Apel a proposé à l'équipe enseignante d'animer des ateliers collectifs Diagoriente, l'application d'aide à la connaissance de soi, en vue d'un projet d'orientation. L'équipe a très bien accueilli cette proposition, car elle n'a pas assez de temps pour pouvoir proposer elle-même de tels ateliers.

RENCONTRE ET DIALOGUE

« Nous scolarisons nos enfants dans un établissement proche de chez nous qui a bonne réputation. Nous n'avons pas eu de difficultés durant notre scolarité et nos parents ne se sont pas impliqués. Nous ne savons pas quel dialogue entamer avec les enseignants. »

L'AVIS DE CATHERINE ROMUALD

MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DE L'APEL

EN CHARGE DU SERVICE INFORMATION ET CONSEIL AUX FAMILLES (ICF)

Une relation de confiance doit s'instaurer entre parents et enseignants. Elle sera possible si ces deux parties se rencontrent et créent un dialogue constructif. Les parents doivent tout d'abord investir les lieux, lors des rendez-vous parent-professeur, ou lors de la réunion d'accueil à la rentrée. Ces espaces de dialogue permettent de comprendre les attendus en termes de progression pédagogique. Si les enfants rencontrent des difficultés, il sera alors plus facile de se comprendre et de se parler. Les parents montrent ainsi à leur enfant qu'ils s'intéressent à sa scolarité, à son travail, à son avenir et pourront l'encourager. Dans la journée, les enfants passent souvent plus de temps avec les enseignants qu'avec leurs parents. Quelle est l'attitude de leur enfant en classe, quelles sont ses forces. Comment se comporte-t-il avec les autres élèves et avec son cercle d'amis ? Quel est son rôle dans les travaux en équipe ? Le corps enseignant peut ainsi donner aux parents l'occasion de découvrir son enfant sous un autre jour et s'apercevoir que ses talents, ses rêves, ses choix d'orientation sont différents de leur vision parentale.

PETIT DÉJEUNER DE L'APEL

PARENTS D'ÉLÈVES CONSOMMATEURS OU ACTEURS ?

- ➔ Résultats de l'enquête exclusive Apel/Ispos « Opinion des parents d'élèves sur l'école privée catholique », septembre 2023.
- ➔ Un podcast avec les interventions des experts.
- ➔ Des témoignages.



ACCUEILLIR LE PARENT

« Quand je suis reçue lors de la rencontre parents-profs, je suis assise sur une petite chaise et le professeur me fait la leçon. Je ne sais pas comment réagir. »

L'AVIS DE FRANÇOISE N'DIAYE FEUERSTOSS

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION ÉCOLE ET FAMILLE

On ne peut pas recevoir les parents, à l'école, comme on accueille les enfants, car la discussion va s'enclencher sur un pied d'inégalité. Bien souvent, les enseignants, pris dans des contraintes de temps et d'espace, ne se rendent pas compte de l'absurdité des situations : des parents assis sur des chaises trop petites avec les genoux qui arrivent au-dessus du niveau de la table... Pour créer un dialogue constructif, il faut que le parent se sente accueilli. En changeant la configuration de la salle de classe, par exemple : on met les tables de côté et on place les chaises en arc de cercle. Et pourquoi ne pas proposer aux élèves de le faire ?



CROISER LES REGARDS

« Ce n'est pas à l'équipe éducative de décider de l'orientation de mon enfant. »

L'AVIS DE DE CAROLINE EL JANATI

CHEF D'ÉTABLISSEMENT,

LYCEE/CAMPUS TALENSAC,

NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE)

Parents et enseignants, nous devons collaborer dans l'écoute et le respect mutuel, pour accompagner l'élève dans son parcours d'orientation. Sinon, c'est l'enfant qui sera perdant. Les adultes qui entourent et accompagnent l'enfant ne connaissent qu'un aspect de sa personnalité. Certains jeunes sont très différents à l'école et à la maison. Certes les parents connaissent très bien leurs enfants, mais parfois ceux-ci s'interdisent des choix d'orientation, par peur de la réaction de leurs parents, ou parce qu'ils savent que cela ne serait pas concevable dans leur famille. Les parents doivent faire confiance à ce que l'équipe éducative a pu repérer chez les jeunes dans le cadre scolaire. Il n'y a pas d'enfant parfait ni d'orientation parfaite. Mais il y a la voie qui est la mieux adaptée à chacun. ✕

COMPRENDRE LA COMPLEXITÉ

« Ma fille manque très souvent des cours mais je ne sais pas quoi faire. C'est à l'école de gérer. »

L'AVIS DE BENOIT SKOURATKO

CHARGÉ DE MISSION AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'institution scolaire doit entendre qu'il y a des situations familiales complexes, que certains parents sont dépassés. De leur côté, les parents doivent reconnaître que la ponctualité, la régularité sont des compétences psychosociales primordiales. L'enjeu est le savoir-être du jeune. Il est important que le trépied, parents, vie scolaire et équipe enseignante, prenne le temps du dialogue et de la rencontre pour comprendre de quoi les retards ou l'absentéisme sont le symptôme. Je me souviens d'un lycéen qui a redoublé sa 1^{re} STMG à cause de son absentéisme. Durant sa seconde 1^{re}, les absences ont recommencé. Nous avons alors effectué, en cours d'année, une réorientation en bac pro. Les absences ont cessé net. Les parents peuvent solliciter l'équipe enseignante pour demander de l'aide et trouver des solutions, quelle que soit la difficulté.